

Démarche	: Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains
Organisme	: Service historique de Défense, Division archives des victimes des conflits contemporains

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

## Formulaire

La présente démarche vous permet de solliciter la Division archives des victimes des conflits contemporains (DAVCC) afin d'accéder aux documents qu'elle conserve.

La DAVCC est un site du Service historique de la Défense (SHD) implanté à Caen. Les fonds conservés sont liés aux victimes des conflits auxquels la France a participé depuis la Première Guerre mondiale, jusqu'aux actuelles opérations extérieures. Ces archives ont un caractère national mais concernent également les anciennes colonies et protectorats français.

Les archives de la DAVCC sont publiques. Leur communicabilité est soumise au Code du patrimoine.

Pour préparer votre demande, nous vous suggérons de consulter les bases en ligne sur les sites suivants en vue d'obtenir les cotes (ou références) des documents :

- site du SHD : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>
- site Mémoire des Hommes : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Afin de connaître le détail de nos fonds, un "guide de la démarche" est en cours d'élaboration.

Attention, les domaines suivants ne sont pas couverts par la démarche :

1. conflits antérieurs à la Première Guerre mondiale ;
2. les états de service de militaires ;
3. les dossiers de naturalisation ;
4. faire reconnaître la nationalité française.

## Informations complémentaires concernant le demandeur

### Adresse

Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre d'envoi postal, d'établissement de devis ou de facture lors d'une copie. Le SHD s'engage à ne pas utiliser cette donnée en dehors du contexte précisé.

# Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains

## Numéro de téléphone

Ces informations seront utilisées uniquement si nous avons besoin de vous contacter. Le SHD s'engage à ne pas utiliser cette donnée en dehors du contexte précisé.

## Numéro de lecteur SHD (carte de lecteur)

Remplissez ce champ si vous êtes déjà inscrit.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre toute pièce complémentaire éventuelle

## Type de demande

### Type de demande

Préciser la nature de votre demande.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Recherche familiale
- Recherche généalogique
- Recherche administrative / institutionnelle
- Recherche universitaire
- Recherche à caractère pédagogique dans le cadre scolaire
- Recherche professionnelle
- Demander une dérogation pour un document non librement communicable
- Obtenir les états de services, le dossier ou la matricule d'un militaire
- Faire reconnaître un droit par notre institution (MPF, status..)
- Engager une démarche d'accès à la nationalité française
- Faire modifier un état civil d'une personne décédée par fait de Guerre
- Demander la rectification d'un document original conservé par la DAVCC
- Demander la correction d'une information figurant sur les sites du Ministère des Armées pour un document dont l'original est conservé par la DAVCC
- Autre

**La DAVCC ne conserve pas les états de service des militaires**

Selon le grade et l'armée d'appartenance, orienter la recherche vers :

**OFFICIERS** : le Service historique de la Défense ☎ département des publics ☎ Château de Vincennes ☎ avenue de Paris ☎ 94306 Vincennes cedex, (site Internet : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>)

**HOMMES DE RANG ET SOUS-OFFICIERS :**

nés avant 1919 (classe 1939) : archives départementales du département de recensement

Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains à 20 ans ou à défaut lieu de naissance ;  
nés à compter de 1919 (classe 1939) : SHD~~?~~CAPM - Centre des Archives du Personnel Militaire (CAPM). Caserne Bernadotte, Place de Verdun 64023 PAU CEDEX. Adresse mail : capm~~?~~pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr.

## MARINS DES EQUIPAGES DE LA FLOTTE :

-Le Service historique de la Défense, centre de Vincennes conserve les matricules des équipages ~~?~~ département des publics ~~?~~ Château de Vincennes ~~?~~ avenue de Paris ~~?~~ 94306 Vincennes cedex, (site Internet : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>)

-Ces matricules sont également conservées par les Centres d'archives des ports du Service historique de la Défense de Cherbourg à Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. Selon la région maritime de rattachement, s'adresser au centre correspondant. Adresses et contacts sur le site du SHD <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>

### Contrainte temporelle

Expliquer vos contraintes

### Précisions

Pour demander l'attribution d'une mention, d'un statut, ou pour obtenir un dédommagement en qualité de victime de guerre, veuillez contacter l' ONACVG~~?~~DRR : site <https://www.onac-vg.fr/> - Office national des anciens combattants et victimes de guerre, direction des missions ~~?~~ département reconnaissance et réparation, BP 552, 14037 Caen Cedex -

### Précisions

La division des archives des victimes des conflits contemporains n'est pas compétente en matière de reconnaissance de la nationalité. Les documents militaires ne constituent pas - par ailleurs, une preuve d'accession à la citoyenneté française.

Pour rechercher les pièces justificatives, se renseigner auprès du tribunal de première instance du lieu de résidence de l'intéressé afin de retrouver, éventuellement, un jugement lui accordant la nationalité française au titre du statut civil de droit commun. Concernant les ressortissants algériens, les archives des tribunaux sont restées en Algérie après l'Indépendance.

Dans la négative, s'adresser aux organismes suivants :

~~?~~ AN Archives nationales, ~~?~~ 59 rue Guynemer, 93383 Pierrefitte~~?~~sur-Seine cedex~~?~~, qui conservent les dossiers de naturalisation sans le décret de naturalisation ou consulter leur site internet ([http://www.archives~~?~~nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/dossiers~~?~~denaturalisation](http://www.archives<del>?</del>nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/dossiers<del>?</del>denaturalisation)) ; ~~?~~ DAAEN Ministère de l'intérieur, Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité, sous~~?~~direction de l'accès à la nationalité française, 12 rue Francis Le Carval, 44404 Rézé cedex (adresse courriel : « [sdanf~~?~~accueil@interieur.gouv.fr](mailto:sdanf<del>?</del>accueil@interieur.gouv.fr) »).

### Précisions

voir Mairie de naissance

### Précisions

Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains  
Concernant une rectification, il n'est pas possible de modifier un document original  
d'archives y compris sa copie si celle-ci est accessible sur Internet. Cf. Code du  
Patrimoine.

#### Précisions

Télécharger le fichier joint, le compléter, le signer puis, le joindre à la présente demande ci-dessous.

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déposer votre demande de dérogation complétée et signée

#### Précisions

1. Site Mémoire des Hommes : La division des archives des victimes des conflits contemporains n'est pas habilitée à rectifier les informations de ce site. Seul son administrateur peut rectifier les données au vu de documents d'archives. S'adresser au Webmestre : [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)
2. Site du Service historique de la Défense. Poursuivre votre démarche.

## Modalités de communication

#### Par ce formulaire en ligne vous pouvez faire :

- Soit une demande de consultation sur place, en salle de lecture à Caen, d'un ou plusieurs documents ;
- Soit une demande de reproduction d'un ou plusieurs documents.
- soit une demande d'orientation (sans transmission de pièces)

#### Quelle option priviléгiez-vous ?

Le SHD se réserve le droit de retenir l'option la plus adaptée au regard de l'ensemble de la demande.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Consulter une archive en salle de lecture (Caen)
- Recevoir une copie numérisée de l'archive
- Recevoir une copie par voie postale
- Besoin d'orientation

#### Demande de consultation

- Pour une consultation sur place, vous pouvez demander à consulter jusqu'à 40 dossiers individuels par demande. Pour toute demande excédant ce quota, merci de nous préciser votre besoin ;
  - Nos délais de traitement sont actuellement de 2 mois.
- La salle de lecture à Caen est ouverte du mardi au jeudi de 9h00 à 17h00 ;
- Vous aurez la possibilité de prendre un rendez-vous lorsque vous aurez reçu une réponse de notre part indiquant que votre demande est traitée.

#### Demande de reproduction

- Les reproductions vous seront adressées, soit de manière dématérialisée, soit par voie postale. Nous vous invitons à privilégier la copie numérique ;
- Au-delà de 10 vues par demande, la copie est payante, les tarifs qui s'appliquent sont fixés par arrêté ministériel (tarifs ci-dessous) ;
- L'envoi de copies à distance est une facilité accordée au demandeur pour un nombre

Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains limité de documents. En raison du nombre important de demandes et afin de satisfaire le plus grand nombre d'usagers, les reproductions sont limitées à 5 articles par demande ;  
- Nos délais de traitement sont actuellement de 3 mois.

#### Contrainte temporelle

Si oui, merci de préciser.

#### Préciser votre besoin

## Votre demande détaillée

### Conflit(s) concerné(s)

#### Conflits non couverts

Attention, la démarche ne couvre pas les conflits antérieurs à la Première Guerre mondiale.

#### Conflit(s) concerné(s)

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Première Guerre mondiale
- Opérations militaires 1919-1939 (Maroc-Levant)
- Seconde Guerre mondiale
- Guerre d'Indochine
- Guerre de Corée
- Guerre d'Algérie
- Nouveaux conflits (OPEX)
- Autre
- Je ne sais pas

#### Rappel

La DAVCC ne traite pas les conflits antérieurs à la Première Guerre mondiale.

### Type d'archives recherchées

#### Qu'est-ce qu'une archive individuelle ? Qu'est-ce qu'une archive collective ?

- Une archive individuelle concerne un individu en particulier - exemple un dossier individuel de décès, une fiche de prisonnier de guerre.

- Une archive collective ne concerne pas un individu en particulier mais une thématique, une période, un sujet (exemple pour la Seconde Guerre mondiale : les archives

Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains concernant les camps de prisonniers de guerre, les camps de concentration, les opérations de rapatriement en 1945). Ces archives sont communiquées uniquement en salle de lecture.

Pour Préparer votre demande et réaliser vos recherches, nous vous suggérons de consulter les sites suivants :

- site du SHD : <https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>
- site mémoire des hommes : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

**Vous recherchez :**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Archive individuelle

Archive collective

## Recherche(s) d'archives individuelles

**Vous recherchez plus de 5 personnes ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Veuillez télécharger le formulaire joint afin de le compléter**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Déposer ci-dessous le formulaire complété (état-civil, cotes...)

**Renseigner l'état civil d'une personne recherchée**

**Nom**

Pour les femmes mariées, merci de préciser aussi le nom d'épouse

**Prénom(s)**

**Date de naissance**

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous donner cette information si vous en disposez pour faciliter nos recherches.

**Lieu de naissance**

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous donner cette information si vous en disposez pour faciliter nos recherches.

**Date de décès**

**Lieu de décès**

# Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains

## Numéro de cote

Connaissez vous le(s) numéro(s) de cote correspondant à l'archive de la personne recherchée ? Si plusieurs numéros existent, merci de les séparer par un slash ("/").

## Précisez le conflit concerné

Première Guerre mondiale

militaire décédé ou réformé

prisonnier de guerre allemand ou austro-hongrois en France

victime civile

autre

Seconde Guerre mondiale

militaire décédé

prisonnier de guerre

travailleur en Allemagne

interné

fusillé

déporté

civil décédé en France par fait de guerre

Alsacien ou Mosellan incorporé de force dans l'armée allemande

autre

Guerre d'Indochine

militaire décédé

supplétif décédé

militaire fait prisonnier ou déserteur

autre

Guerre de Corée

Guerre d'Algérie

victime civile

supplétif ou personne en charge de la sécurité

autre

Opérations extérieures

## Commentaire complémentaire

(Précisez-nous votre demande si nécessaire)

# Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre toute pièce jointe complémentaire éventuelle

### Nom

Pour les femmes mariées, merci de préciser aussi le nom d'épouse

### Prénom(s)

### Date de naissance

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous donner cette information si vous en disposez pour faciliter nos recherches.

### Lieu de naissance

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous donner cette information si vous en disposez pour faciliter nos recherches.

### Date de décès

### Lieu de décès

### Numéro de cote

Connaissez vous le(s) numéro(s) de cote correspondant à l'archive de la personne recherchée ? Si plusieurs numéros existent, merci de les séparer par un slash ("/").

### Précisez le conflit concerné

Première Guerre mondiale

militaire décédé ou réformé

prisonnier de guerre allemand ou austro-hongrois en France

victime civile

autre

Seconde Guerre mondiale

militaire décédé

prisonnier de guerre

travailleur en Allemagne

interné

fusillé

déporté

# Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains

civil décédé en France par fait de guerre

Alsacien ou Mosellan incorporé de force dans l'armée allemande

autre

Guerre d'Indochine

militaire décédé

supplétif décédé

militaire fait prisonnier ou déserteur

autre

Guerre de Corée

Guerre d'Algérie

victime civile

supplétif ou personne en charge de la sécurité

autre

Opérations extérieures

## Commentaire complémentaire

(Précisez-nous votre demande si nécessaire)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre toute pièce jointe complémentaire éventuelle

### Nom

Pour les femmes mariées, merci de préciser aussi le nom d'épouse

### Prénom(s)

### Date de naissance

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous donner cette information si vous en disposez pour faciliter nos recherches.

### Lieu de naissance

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de nous donner cette information si vous en disposez pour faciliter nos recherches.

# Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains

## Date de décès

## Lieu de décès

## Numéro de cote

Connaissez vous le(s) numéro(s) de cote correspondant à l'archive de la personne recherchée ? Si plusieurs numéros existent, merci de les séparer par un slash ("/").

## Précisez le conflit concerné

Première Guerre mondiale

militaire décédé ou réformé

prisonnier de guerre allemand ou austro-hongrois en France

victime civile

autre

Seconde Guerre mondiale

militaire décédé

prisonnier de guerre

travailleur en Allemagne

interne

fusillé

déporté

civil décédé en France par fait de guerre

Alsacien ou Mosellan incorporé de force dans l'armée allemande

autre

Guerre d'Indochine

militaire décédé

supplétif décédé

militaire fait prisonnier ou déserteur

autre

Guerre de Corée

Guerre d'Algérie

victime civile

supplétif ou personne en charge de la sécurité

autre

Opérations extérieures

# Demande de recherche auprès de la Division archives des victimes des conflits contemporains

## Commentaire complémentaire

(Précisez-nous votre demande si nécessaire)

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre toute pièce jointe complémentaire éventuelle

## Recherche(s) d'archives collectives

### Description des informations et/ou documents recherchés

### Cote(s) associée(s) si connue(s)

Si plusieurs cotes existent, merci de les séparer par un slash ("/").

Ces archives seront uniquement mises à votre disposition en salle de lecture ; dans la limite de la capacité d'accueil de celle-ci, du nombre de lecteurs déjà inscrits au jour de votre venue et du respect des règles de conservation.

## Informations complémentaires

### Précisez votre demande si nécessaire